

## Variations... sans thème

Tout finit par s'arranger. Le compositeur vétilleux qui tergiverse et se tâte au moment d'arrêter l'instrumentation définitive dont il va revêtir sa pensée est bien bon de se tourmenter pour si peu. Les arrangeurs de l'avenir, eux, n'y regarderont pas de si près. Sa « Barcarolle » pour piano, ce sera peut-être les violonistes qui l'interpréteront et sa « Romance sans paroles » pourrait bien passer au répertoire des barytons-Martin quand un rimeur de mirliton aura passé par là. Les adaptateurs ont tant d'imagination qu'il est difficile de prévoir à quelle sauce, finalement, nos petits-neveux nous dégusteront. Sans compter que, d'ici la postérité vengeresse, la batterie de cuisine instrumentale se sera sans doute enrichie d'un certain nombre d'engins nouveaux dont on ne saurait encore entrevoir le rôle dans la cacophonie future. Voyez la scie...! Jamais Godard n'eût soupçonné le... « vague à lame » que prendrait un jour sa fameuse Berceuse sur cet instrument

Si le musicien redoute à bon droit les outrages posthumes qu'une main sacrilège encore que bien intentionnée menace de faire subir à son œuvre, quand il ne sera plus là pour l'en défendre, qu'il se console en pensant qu'un mauvais arrangement, où quelque chose de lui survit quand même est préférable à l'oubli. La consécration du dessous-de-plat à musique en vaut une autre et les accents de la marche de Rakoczy s'effaceront difficilement de la mémoire des hommes de ma génération qui ont, en leur prime jeunesse, fréquenté les Montagnes russes de la Foire-aux-pains-d'épices. N'est d'ailleurs pas arrangé qui veut. Cet excès d'honneur ou... cette indignité ne guette que les œuvres vraiment populaires et qui ont victorieusement doublé le cap du Domaine public (et même grand-public). C'est une des formes les plus sûres et les plus durables de la Gloire. Il est vrai qu'ici la Gloire ne va point sans partage. Il advient même que le plus clair en rejaillisse sur l'arrangeur. Pour nombre de mélomanes peu versés dans la Fugue ou dans l'Oratorio, J.-S. Bach doit se résigner à n'être que le co-signataire de l'« Ave Maria » de Gounod... L'arrangeur pousse, en effet, la condescendance jusqu'à laisser figurer le nom de l'auteur à côté du sien. Un trait d'union discret scelle à jamais cette sorte de collaboration unilatérale, si bien que dans l'attelage Schubert-Tartempion on finit, à la longue, par ne plus savoir lequel des deux a commencé...

Parfois aussi le tripatouilleur de métier se retranche habilement derrière un quasi-anonymat sans gloire sinon sans profit. Son forfait perpétré il laisse égarer sur l'Innocent auteur les soupçons désobligeants. C'est le sort qui vient d'échoir à Chopin dont l'œuvre si rigoureusement pianistique avait déjà servi de prétexte à maintes adaptations douteuses et dont l'Étude, op. 10 en Mi Majeur, affublée de paroles de circonstance et déguisée en Mélodie de Salon fait désormais la délectation des sans-filistes. Ainsi a-t-on pu lire récemment sous la plus ingénue d'un musicographe que l'on veut croire mal informé cette référence inattendue; Chopin, l'illustre compositeur de « Tristesses »...

Yves MARGAT.



FRANCE

**Programme retardataire :** Les Fêtes du Peuple, en collaboration avec Mai 36, donnent aujourd'hui 11 février à 21 h. (Salle de la Mutualité) une séance musicale et poétique consacrée aux œuvres de Georges Chennevière : allocutions de Jules Romains et Ch. Vildrac ; 4 Poèmes par le Groupe Proscenium ; La Légende du Roi d'un jour, mélodie soprano et quintette à cordes (M. Le Boucher), Mme Mellot-Joubert, Mlles Joviaux, Jolly, Laverjon, Mme Bluhm, l'auteur ; places, 5 et 10 fr. ■ **Notre actif confrère Auguste Mangeot** ouvrira le 1<sup>er</sup> mars une Caisse de la Musique, une nouvelle caisse, car il y eut celle qu'ouvrit le « Guide » et que recueillit l'Association l'Aide à la Musique -- une trentaine de mille francs distribués à des musiciens et à des sociétés en faveur d'œuvres modernes et de concerts aux enfants -- la nouvelle « Caisse nationale autonome de la musique » aura sans doute un objet différent, mais non moins louable, il y a tant à faire ! Souhaitons que le Pactole y coule et... y revienne. ■ **Salle Pleyel** le 17 fév. à 21 h., conférence et films inédits (expédition au Soudan et au Cameroun par MM. Griaule et Lebeuf) ; places : 5 à 20 fr. ■ **Récital de danses sacrées** le 16 fév. à 21 h. (Cercle Militaire, place St-Augustin) par Josette et Renée Foatelli : danses bibliques, liturgiques, juives, aztèques, balinaises, hindoues ; causerie par le comte de Vogüé ; places : 10 à 30 fr. ■ **Nous apprenons la mort de Claude Fiévet**, compositeur et directeur de l'Union Musicale de Fontainebleau. ■ **L'inauguration du Théâtre antique de Vienne (Isère)** aura lieu au début de cet été ; les travaux entrepris depuis quinze ans sont presque terminés ; ce théâtre, dont l'hémicycle pourra contenir 8.000 spectateurs, sera plus grand que celui d'Orange. ■ **Ida Rubinstein** doit créer trois nouveaux ballets à l'Opéra, en mars prochain : la Sagesse (Claudé-Milhaud), Jeanne d'Arc (Claudé-Honegger), le Chevalier errant (Mme de Grammont-Ibert). ■ **M. Jacques Rouché** a été nommé directeur du Théâtre antique d'Orange pour 1938. ■ **Deux mesures de l'air du Toréador de la célèbre Carmen** avait été empruntées par les auteurs de la non moins célèbre chanson « Couchés dans le foin » ; c'est pourquoi l'éditeur de Mireille et Jean Nohain a été condamné, en appel, au franc de dommages-intérêts que réclamait l'éditeur de Bizet. ■ **Dans l'ordre de la Légion d'honneur :** Mme Long (commandeur) ; MM. P. Bastide, J. Chantavoine, P. Monteux (officiers) ; M. A. Gastoué, Mmes Martignelli, Edmée Favart, Mathieu (chevaliers). ■ **Sous le double patronage de la Société Charles Cros et de l'Union des Conférenciers**, auront lieu les 19, 26 février et 5 mars, trois conférences faites par MM. Jean Nohain, Georges Devaise et Dominique Sordet, avec le concours de vedettes du disque. ■ **Léon Vallas**, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire de Lyon, vient d'être nommé président de la Société Française de Musicologie, remplaçant M. Amédée Gastoué qui ne pouvant plus aux termes des statuts continuer d'occuper la présidence pour une nouvelle période de trois ans a été nommé vice-président. ■ **A l'occasion de la Foire-Exposition de Bourges et du Concours de musique** qui aura lieu dans cette ville les 2, 3 et 4 juillet, un concours est ouvert à tous les compositeurs français pour une œuvre symphonique de 12 à 15 minutes inspirée du folklore berrichon et